

Michel Chassang réélu président

L'ancien président de la CSMF a été réélu à la présidence de l'UNAPL pour un mandat de trois ans. Elu à ce poste pour la première fois en 2013, il était le seul candidat à sa succession. Le nouveau Bureau aura pour objectifs de « *défendre et promouvoir les professions libérales et leur modèle entrepreneurial* » et de « *fortifier* » la structure en développant son réseau de représentants dans les diverses structures, dont les Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM).